

ADJUVANT

# Sticman®

POUR BOUILLIES FONGICIDES ET INSECTICIDES

- +** de bouillie sur la plante
- +** longtemps sur la feuille
- de pertes sur le sol



**Sticman®**

**Optimisez la rentabilité  
de vos fongicides céréales dès le T1**

Rendement :

Programme T1 / T2

87.78

Programme T1+STICMAN / T2

89.63

**Gain STICMAN +1,88 qtx/ha**

Synthèse de 16 essais fongicides blé (2017-2018) avec un T1 contenant soufre ou chlorothaloniol



En améliorant la couverture du feuillage et en limitant le lessivage, STICMAN prolonge l'efficacité des fongicides de contact sur les céréales même en conditions difficiles.

[www.agridyne.fr](http://www.agridyne.fr)

STICMAN® - 1400,35 g/l de latex synthétique - © Marque déposée De Sangosse SAS - AMM n° 1910294 - Distributeur AMM : De Sangosse SAS - Classement : NC - Usages autorisés, mode d'emploi, doses, restrictions d'emploi et contre-indications : se référer à la notice et à l'étiquette. Respecter les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez [Mtp.Agriculteurs.gouv.fr/ocap/phyto](http://Mtp.Agriculteurs.gouv.fr/ocap/phyto). DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 820 225 Euros - 308 143 896 RCS Agen - N° TM (intracommunautaire) : FR 07 200 143 896 - Brevet - CS18005 - 47448  
Pond De Casson (France) - Tél. : 05 53 49 34 38 - Fax : 05 53 66 26 65 - Agrément n° AG15161 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Édition Décembre 2016. Actualité et remplace toute version précédente.

Crédit photo : iStock / Creative - [www.agridyne.com](https://www.agridyne.com)